

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION CENTRALE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DES RELATIONS SOCIALES, DE LA FAMILLE,
DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA VILLE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Arrêté du 28 octobre 2009 portant modification de l'arrêté du 2 mai 2005 portant nomination des représentants de l'administration et des représentants du personnel au comité technique paritaire central placé auprès du directeur de l'administration générale, du personnel et du budget du ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, et du ministère de la santé et des solidarités.

NOR : SASR0931039S

Le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville et la ministre de la santé et des sports,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 15 ;

Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires ;

Vu l'arrêté du 23 février 1996 relatif à la création d'un comité technique paritaire central placé auprès du directeur de l'administration générale, du personnel et du budget du ministère du travail et des affaires sociales ;

Vu l'arrêté du 2 mai 2005 portant nomination des représentants de l'administration et des représentants du personnel au comité technique paritaire central placé auprès du directeur de l'administration générale, du personnel et du budget du ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, du ministère des solidarités, de la santé et de la famille, et du ministère de la parité et de l'égalité professionnelle,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Les dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté du 2 mai 2005 susvisé sont remplacées par les dispositions suivantes :

Sont nommés en qualité de représentants de l'administration au comité technique paritaire central :

Membres titulaires

Mme Beaux (Huguette), chef du bureau des ressources humaines au service des droits des femmes et de l'égalité ;

M. Boissier (Pierre), chef de service à l'inspection générale des affaires sociales ;

Mme Fourcade (Sabine), chef de service, adjointe au directeur général de l'action sociale ;

M. Gonzalez (Gérard), sous-directeur des affaires générales à la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins ;

M. Houssin (Didier), directeur général de la santé ;

Mme Josse (Isabelle), chef du bureau des cabinets ministériels ;

Mme Kirry (Michèle), présidente, directrice des ressources humaines ;

Mme Le Blanc (Stéphanie), chef de la division des affaires générales à la direction de la sécurité sociale ;

M. Moussier (Jean-Loup), sous-directeur des services généraux et de l'immobilier à la direction des affaires financières, juridiques et des services ;

M. Waisbord (Eric), sous-directeur du droit du personnel et des relations sociales à la direction des ressources humaines.

Membres suppléants

M. Barruet (Jean-Claude), sous-directeur des affaires juridiques et de la gestion des connaissances à la direction des affaires financières, juridiques et des services ;

M. Certin (Philippe), chef du bureau des ressources humaines et des affaires générales à la direction générale de la santé ;

M. Chiron (Pascal), adjoint au sous-directeur du droit du personnel et des relations sociales à la direction des ressources humaines ;

Mlle Goddet (Flore), adjointe à la chef de bureau de la réglementation du travail et du dialogue social à la direction des ressources humaines ;

Mme Hadengue (Marie-Cécile), adjointe au chef du bureau des cabinets ministériels ;

Mme Lamothe (Monique), chef du bureau des affaires générales à la direction générale de l'action sociale ;

Mme Ledee (Sonia), adjointe au chef du bureau des ressources humaines et des affaires générales à la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques ;

Mme Monrose (Murielle), adjointe à la chef de la division des affaires générales à la direction de la sécurité sociale ;

Mme Romenteau (Pascale), adjointe au chef de service à l'inspection générale des affaires sociales ;

Mme Turcan (Ghislaine), chargée de mission à la sous-direction des affaires générales de la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins.

Article 2

Sont nommés représentants des personnels au comité technique paritaire central.

Pour la CGT

Membres titulaires

Mme BERNARD (Sandra), adjointe au chef de bureau à la direction de la sécurité sociale ;

Mme FOUQUET (Nathalie), attachée d'administration centrale à la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins ;

Mme MARTY (Catherine), secrétaire générale de la CGT ;

Mme NEVEU (Annie), adjoint administratif à la direction des ressources humaines ;

Mme ROUCH (Marie-Thérèse), attachée d'administration centrale à la direction de la sécurité sociale.

Membres suppléants

M. LAPLANCHE (Laurent), inspecteur des affaires sanitaires à la direction générale de la santé ;

Mme LANOE (Maryvonne), chef de projet à la direction des affaires financières, juridiques et des services ;

Mme PENVERN (Marie-José), chargée d'études documentaires à la direction générale de l'action sociale ;

M. ROCHE (Olivier), attaché d'administration centrale au service des droits des femmes et de l'égalité ;

M. TOULY (Jean-François), permanence CGT. »

Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 28 octobre 2009.

Pour les ministres et par délégation :
*Le sous-directeur du droit du personnel
et des relations sociales,*

E. WAISBORD